

Faciliter l'intelligence collective en tant que manager

Vous souhaitez faire évoluer vos pratiques vers un mode plus inclusif ?

Le facilitateur est l'acteur clé de la mise en oeuvre de l'intelligence collective au sein d'organisations ou de projets : de la réunion opérationnelle à la prise de décision partagée.

Toute une pratique à appréhender et intégrer grâce à une expérimentation tout au long de la formation : comprendre le rôle du facilitateur, ses clés pour activer les richesses de l'intelligence collective, trouver son propre style de facilitation, s'outiller pour faire émerger des idées en collectif et accompagner la décision partagée.

14 heures de formation :

4 modules de formation à distance + 2h d'accompagnement post-formation

Formatrice

Charline Diot-Labuset

Dates et Horaires

28/05/2021 de 9h30 à 12h30

04/06/2021 de 9h30 à 12h30

11/06/2021 de 9h30 à 12h30

18/06/2021 de 9h30 à 12h30

Évaluation

Quizz, mises en situation, études de cas, ...

Lieu

En distanciel, via un lien zoom transmis quelques jours avant

Coût

560€ - Possibilité de faire une demande de financement auprès de votre OPCO.

Contact

Julia Vincent
Responsable formation
09 72 61 21 59



PUBLIC

Managers, personnes en situation d'encadrement d'équipes, responsables de projets.

EFFECTIF : entre 5 et 10 personnes



OBJECTIFS DE FORMATION

- Mettre en place un cadre de sécurité
- Adopter la posture de facilitateur
- Accompagner à l'émergence d'idées
- Favoriser la prise de décisions partagée



PROGRAMME

MODULE 1 – METTRE EN PLACE UN CADRE DE SECURITE

- Connaître les bases du cadre de sécurité
- Utiliser le cadre de sécurité
- S'approprier le cadre de sécurité

MODULE 2 – ADOPTER LA POSTURE DE FACILITATEUR

- Comprendre le rôle du facilitateur
- Distinguer les savoir-être utiles
- Identifier ses points forts
- Enclencher une dynamique de groupe

MODULE 3 – ACCOMPAGNER À L'ÉMERGENCE D'IDÉES

- Définir son objectif
- Identifier le ou les outils adaptés à son objectif
- Construire son ou ses outils
- Expérimenter les outils

MODULE 4 - FAVORISER LA PRISE DE DÉCISIONS PARTAGÉE

- Définir collectivement les pistes d'action
- Inscrire dans la durée la dynamique de groupe
- Mettre en place un processus de décision partagée